



PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES 2016-2017

Table des matières

INTRODUCTION.....	5
INVESTISSEMENT QUÉBEC ET SES SECTEURS D'ACTIVITÉS	5
Notre mission.....	5
Notre vision	6
Nos valeurs.....	6
Notre clientèle.....	7
Nos partenaires.....	7
Nos secteurs d'activités et ceux en tant que mandataire	7
Notre effectif	7
RÉPARTITION DE L'EFFECTIF RÉGULIER PAR RÉGION ADMINISTRATIVE AU 31 MARS 2016	8
Représentativité des personnes handicapées.....	8
Engagement d'Investissement Québec à réduire les obstacles.....	8
BILAN DES MESURES PRISES AU COURS DE L'ANNÉE 2015-2016	9
Priorité 1 : Accessibilité des centres d'affaires.....	9
Priorité 2 : Identification des personnes à mobilité réduite	9
Priorité 3 : Accessibilité de l'information et au site Internet.....	10
Priorité 4 : Gestion des ressources humaines.....	10
Priorité 5 : Approvisionnement en biens et en services.....	11
Priorité 6 : Diffusion et sensibilisation des employés	11
PLAN D'ACTION 2016-2017	11
Priorité 1 : Accessibilité des centres d'affaires.....	11
Priorité 2 : Accessibilité de l'information générale et du site Internet	12
Priorité 3 : Gestion des ressources humaines.....	13
Priorité 4 : Approvisionnement en biens et en service	14
Priorité 5 : Diffusion et sensibilisation des employés	15
RESPONSABLE ET COLLABORATEURS DU PLAN D'ACTION	16
APPROBATION ET DIFFUSION DU PLAN D'ACTION.....	16
MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION	16
COORDONNÉES POUR JOINDRE UN REPRÉSENTANT DE L'ORGANISATION	17



INTRODUCTION

La Société est fière de présenter un plan d'action à l'égard des personnes handicapées renouvelé pour la période du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017, et ce, conformément l'article 61.1 de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale* (L.R.Q., chapitre E-20.1). Ce plan d'action a pour principal objectif d'éliminer ou de réduire les obstacles que pourraient rencontrer les personnes handicapées qui s'adressent à notre Société ou qui font partie de notre personnel.

Article 61.1

« Chaque ministère et organisme public qui emploie au moins 50 personnes ainsi que chaque municipalité locale qui compte au moins 15 000 habitants adoptent, au plus tard le 17 décembre 2005, un plan d'action identifiant les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans le secteur d'activité relevant de ses attributions, et décrivant les mesures prises au cours de l'année qui se termine et les mesures envisagées pour l'année qui débute dans le but de réduire les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans ce secteur d'activité. Ce plan comporte en outre tout autre élément déterminé par le gouvernement sur recommandation du ministre. Il doit être produit et rendu public annuellement ».

Le plan d'action d'Investissement Québec à l'égard des personnes handicapées 2016-2017 se décline en deux volets :

- Le premier volet dresse le bilan des mesures prises au cours de la dernière année visant à éliminer ou à prévenir les obstacles que peuvent rencontrer les personnes handicapées ou les employés qui utilisent les installations et les services de la Société et vise à identifier les obstacles à prioriser à la lumière des constats établis.
- Le deuxième volet traite des mesures retenues pour la nouvelle année qui débute en vue de faciliter l'intégration des personnes handicapées ou des employés au sein de l'organisation, notamment en ce qui a trait à la sécurité pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles et à la mise en place de mesures visant à sensibiliser l'ensemble de nos employés en vue de favoriser l'intégration des personnes handicapées dans le milieu de travail.

INVESTISSEMENT QUÉBEC ET SES SECTEURS D'ACTIVITÉS

Notre mission

Société d'État, Investissement Québec a pour mission de contribuer au développement économique du Québec, conformément à la politique économique du gouvernement. Elle vise à stimuler la croissance de l'investissement et à soutenir l'emploi dans toutes les régions du Québec.



Pour accomplir sa mission, la Société soutient la création et le développement des entreprises de toute taille par des solutions financières adaptées et des investissements, et ce, en cherchant à compléter l'offre de ses partenaires. Conformément au mandat que lui confie le gouvernement, elle assure la conduite de la prospection d'investissements étrangers et réalise des interventions stratégiques.

Notre vision

Contribuer à une économie québécoise dynamique, innovante et ouverte sur le monde.

Nos valeurs

Esprit d'équipe

Nos employés sont animés par un esprit d'équipe qui suscite audace et collaboration. C'est ce qui conditionne nos relations internes et nos liens avec nos clients et nos partenaires, solidaires dans les succès comme dans les difficultés.

Capacité d'adaptation

Dans un marché où l'offre des partenaires se transforme et les besoins des entreprises sont en mouvement, notre personnel est outillé pour s'adapter rapidement aux changements et accompagner efficacement les entrepreneurs dans la réussite de leurs projets.

Expérience client distinctive

Tous nos efforts et nos expertises sont déployés pour que nos clients vivent une expérience positive et bénéfique à toutes les étapes de leur relation d'affaires avec nous.

Imputabilité

Nous valorisons l'initiative, le leadership et l'autonomie de nos employés, mais aussi la responsabilité de chacun dans tous les processus associés à nos relations avec nos clients et partenaires.



Notre clientèle

La Société a comme principal objectif de soutenir :

- Les entreprises à tous les stades de leur développement.
- Les entreprises de l'économie sociale ou des coopératives.
- Les sociétés étrangères qui ont investi ou qui pourraient investir au Québec.

Nos partenaires

Nous travaillons avec tous les partenaires d'affaires en vue de réaliser notre mission :

- Institutions financières
- Ministères et organismes gouvernementaux
- Associations régionales et sectorielles
- Organismes de l'économie sociale et coopératives

Nos secteurs d'activités et ceux en tant que mandataire

IQ

- Financement et investissement
- Capital de risque
- Immigrants investisseurs
- Gestion de filiales de la Société
- Ressources Québec

Mandataire

- Démarchage et prospection des investissements étrangers
- Administration de diverses mesures fiscales
- Administration du fonds capital mines hydrocarbures (CMH)
- Administration des programmes du fonds du développement économique (FDE)

Notre effectif

Au 31 mars 2016, Investissement Québec compte 456 employés réguliers répartis à travers nos 17 centres d'affaires situés au Québec et nos 11 centres d'affaires à l'étranger.



RÉPARTITION DE L'EFFECTIF RÉGULIER PAR RÉGION ADMINISTRATIVE AU 31 MARS 2016

RÉGION ADMINISTRATIVE	Nombre d'employés
01 — Bas-Saint-Laurent	8
02 — Saguenay-Lac-Saint-Jean	7
03 — Capitale-Nationale	114
04 — Mauricie	3
05 — Estrie	5
06 — Montréal	257
07 — Outaouais	3
08 — Abitibi-Témiscamingue	-
09 — Côte-Nord	2
11 — Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	-
12 — Chaudière-Appalaches	4
13 — Laval	17
16 — Montérégie	21
17 — Centre-du-Québec	8
Hors Québec	7
TOTAL	456

Représentativité des personnes handicapées

Parmi nos employés, nous comptons des personnes visées par le programme d'accès à l'égalité en emploi. Par le biais du formulaire de déclaration volontaire, nous avons répertorié, au 31 mars 2016, 1,5 % de nos employés comme faisant partie des personnes handicapées.

Engagement d'Investissement Québec à réduire les obstacles

Investissement Québec adhère aux principes de diversité et d'égalité en emploi. Assujettie à la *Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics*, elle a mis sur pied en 2006 un programme visant à augmenter la représentativité de certains groupes au sein de son personnel. Au fil des ans, diverses mesures ont été mises en œuvre afin de favoriser le recrutement et l'intégration de membres des groupes actuellement sous-représentés.



BILAN DES MESURES PRISES AU COURS DE L'ANNÉE 2015-2016

Priorité 1 : Accessibilité des centres d'affaires

Les responsables des immeubles de nos centres d'affaires ont procédé, à notre demande, aux installations suivantes :

- Identification sonore des étages aux centres d'affaires d'Anjou, Laval, Montréal (600, rue de la Gauchetière Ouest, bureau 1500), Rimouski, Saint-Georges, Saint-Laurent, Sept-Îles et Trois-Rivières.
- Inscription en braille dans les ascenseurs aux centres d'affaires de Montréal (600, rue de la Gauchetière Ouest, bureau 1500 et 413, rue Saint-Jacques, bureau 500) et Sept-Îles. Quant à celui de Sept-Îles, un système de réglage de la vitesse de fermeture des portes d'ascenseur a également été installé.
- Porte mécanisée donnant accès à l'immeuble au centre d'affaires de Sept-Îles.
- Toilette adaptée pour les personnes à mobilité réduite au centre d'affaires de Sept-Îles.
- Rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite au centre d'affaires de Sept-Îles.

Au cours de la dernière année, aucune demande d'adaptation de poste de travail n'a été effectuée. Par ailleurs, Investissement Québec est ouverte à donner suite à toute demande qui lui serait adressée.

Les immeubles dans lesquels les centres d'affaires d'Investissement Québec sont situés bénéficient, pour la très grande majorité d'entre eux, d'espaces de stationnement réservés, d'ascenseurs, de toilettes accessibles aux personnes à mobilité réduite et d'une signalisation visuelle. Tous bénéficient d'un poste de réception pouvant accueillir les visiteurs. Ces éléments visent à faciliter l'accessibilité des lieux aux personnes handicapées.

Priorité 2 : Identification des personnes à mobilité réduite

- La mise à jour annuelle de la liste des personnes handicapées a été effectuée.
- Aucun enjeu n'a été signalé quant aux mesures spécifiques visant à assurer la sécurité des personnes handicapées prévues au plan d'évacuation d'urgence.



La sécurité de l'ensemble du personnel d'Investissement Québec est importante. Une attention particulière est portée aux enjeux que peuvent rencontrer les personnes handicapées dans le cas d'une situation d'urgence.

Priorité 3 : Accessibilité de l'information et au site Internet

- Aucune plainte, demande d'adaptation ou toute autre demande de la part de la clientèle handicapée n'a été faite.
- Des travaux ont été réalisés afin d'apporter les correctifs requis permettant de valider la conformité de notre site Internet aux standards d'accessibilité du gouvernement du Québec en ce qui a trait aux personnes souffrant d'un handicap visuel ou auditif.

Un souci constant est apporté à nos pratiques en matière d'accessibilité de l'information afin d'adapter les services destinés aux membres du public en fonction de leurs caractéristiques et de leurs besoins.

Priorité 4 : Gestion des ressources humaines

Embauche et intégration en emploi :

- Aucune demande d'adaptation des moyens d'évaluation n'a été faite dans le cadre d'un processus de dotation.
- Des organismes favorisant l'intégration des personnes handicapées sur le marché du travail ont été ciblés lors des affichages de postes.
- Des efforts de sensibilisation ont été faits, lorsque requis, auprès des gestionnaires sur l'importance d'embaucher des personnes handicapées.
- Les personnes handicapées font partie intégrante de notre politique d'accès à l'égalité en emploi.
- Investissement Québec souscrit aux principes d'égalité en emploi et en a fait mention dans tous ses affichages de postes, tant à l'interne qu'à l'externe.

Des efforts continus sont faits pour attirer dans notre effectif des personnes handicapées.



Priorité 5 : Approvisionnement en biens et en services

- Les responsables des immeubles dans lesquels se trouvent les centres d'affaires d'Investissement Québec ont été tenus informés des demandes de modifications à apporter en ce qui a trait aux aménagements intérieurs et extérieurs.
- Dans le cadre des processus d'approvisionnement tenus lors de l'achat ou de la location de biens et services, une attention particulière a été portée sur l'accessibilité aux personnes handicapées.

Priorité 6 : Diffusion et sensibilisation des employés

- Le plan d'action à l'égard des personnes handicapées a été diffusé à l'ensemble du personnel lors de sa mise à jour par le biais d'une actualité publiée dans l'intranet de la Société.
- Le plan d'action à l'égard des personnes handicapées est accessible en tout temps dans l'intranet et sur le site Internet d'Investissement Québec.
- La *Journée internationale des personnes handicapées* 2015 a été soulignée le 3 décembre 2015 dans l'intranet à l'ensemble du personnel.
- La *Semaine québécoise des personnes handicapées* qui s'est déroulée du 1^{er} au 7 juin 2015 a fait l'objet d'une actualité parue dans l'intranet.

PLAN D'ACTION 2016-2017

Priorité 1 : Accessibilité des centres d'affaires

Obstacles anticipés ou identifiés : L'accessibilité des centres d'affaires ou des postes de travail peut devenir un obstacle si elle ne répond pas aux particularités entourant les besoins propres à une personne handicapée.

Objectifs	Réalisation	Responsable	Indicateurs
Effectuer, lorsque requis, les améliorations et/ou adaptations pertinentes et raisonnables dans les centres d'affaires où les employés et la clientèle handicapée pourraient avoir des besoins particuliers.	En continu. Sensibiliser les propriétaires des immeubles sur les problématiques d'accessibilité pour les personnes handicapées.	Direction des ressources matérielles et Direction principale des ressources informationnelles.	Nombre d'améliorations faites / Nombre total de demandes.



Objectifs	Réalisation	Responsable	Indicateurs
	S'assurer que l'aménagement intérieur de nos centres d'affaires soit accessible aux personnes handicapées en fauteuil roulant ou ayant une déficience visuelle.		

Priorité 2 : Accessibilité de l'information générale et du site Internet

Obstacles anticipés ou identifiés : L'accessibilité des documents, des services ou des mesures d'accommodement offerts au public peut faire l'objet d'une plainte si elle n'est pas adaptée afin de répondre aux besoins particuliers des personnes handicapées.

Objectifs	Réalisation	Responsable	Indicateurs
Assurer un suivi des plaintes auprès de la clientèle handicapée.	<p>En continu.</p> <p>Offrir une ligne téléphonique sans frais accessible n'importe où au Canada et aux États-Unis.</p> <p>Répondre aux demandes de renseignements formulées par courrier électronique dans un délai maximum de 24 heures.</p> <p>Avoir accès à une information complète et à jour sur le site Internet de la Société.</p>	Direction des communications	Nombre de suivis faits / Nombre de plaintes reçues
Fournir, sur demande, les documents informatifs destinés au grand public ou à la clientèle dans des modes adaptés aux besoins particuliers des personnes handicapées.	<p>En continu.</p> <p>Donner aux personnes handicapées les mêmes accès, services et informations qui sont fournis aux clients.</p>	Direction des communications	Nombre de documents adaptés ou rendus disponibles / Nombres de demandes



Objectifs	Réalisation	Responsable	Indicateurs
Améliorer notre site Internet en ce qui a trait aux standards d'accessibilité du gouvernement du Québec pour les personnes souffrant d'un handicap visuel ou auditif.	En continu. Des travaux sont réalisés afin d'apporter les correctifs requis permettant de valider la conformité de notre site Internet aux standards d'accessibilité du gouvernement du Québec en ce qui a trait aux personnes souffrant d'un handicap visuel ou auditif.	Direction des communications	Nombre d'améliorations au site internet
Rendre accessible en tout temps le plan d'action 2016-2017 à l'égard des personnes handicapées par le biais de notre site Internet.	En continu. Informier le grand public et les employés de la mise en place du plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2016-2017. Sensibiliser les employés aux façons d'agir contre les préjugés et la discrimination envers les personnes handicapées.	Direction des communications	Nombre de suivis faits / Nombre de plaintes reçues

Priorité 3 : Gestion des ressources humaines

Obstacles anticipés ou identifiés : Les personnes handicapées représentent un faible pourcentage de l'effectif total à Investissement Québec.

Objectifs	Réalisation	Responsable	Indicateurs
Embauche et intégration en emploi : Favoriser l'embauche et le maintien en emploi des personnes handicapées en priorisant la candidature des personnes handicapées ayant participé à un processus de dotation et pour lequel leur profil	En continu. Sensibiliser nos gestionnaires sur les enjeux d'intégration des personnes visées par le programme d'accès à l'égalité en emploi lors de la mise en place d'un processus de dotation.	Direction de la gestion des talents.	Nombre de personnes handicapées recrutées / Nombre de personnes recrutées à Investissement Québec



Objectifs	Réalisation	Responsable	Indicateurs
correspond aux exigences de l'emploi à combler.			
Cibler, lors des affichages de postes, les organismes qui travaillent à intégrer des personnes handicapées sur le marché du travail.	En continu. Identifier les organismes et procéder aux affichages de postes sur leurs sites ou autres outils de communication.	Direction de la gestion des talents.	Nombre d'affichages faits.
Veiller à ce que les moyens d'évaluation soient adaptés aux besoins particuliers des personnes handicapées lors de la tenue d'un processus de dotation.	En continu. Adapter, au besoin, les moyens d'évaluations en tenant compte des limitations fonctionnelles des personnes handicapées.	Direction de la gestion des talents	Nombre d'adaptations faites / Nombre de demandes

Priorité 4 : Approvisionnement en biens et en service

Obstacles anticipés ou identifiés : Les besoins particuliers des personnes handicapées peuvent être omis lors d'achat ou de location de biens ou services.

Objectifs	Réalisation	Responsable	Indicateurs
Inclure dans nos processus d'appel d'offres des fournisseurs dont certains de leurs employés sont des personnes handicapées, dans le respect des procédures et des règles établies.	En continu. Inclure des fournisseurs dans nos processus.	Direction des ressources matérielles.	Nombre de contrats signés avec des fournisseurs qui ont à leur emploi des personnes handicapées. / Nombre de contrats signés avec des fournisseurs n'ayant pas à leur emploi des personnes handicapées.



Priorité 5 : Diffusion et sensibilisation des employés

Obstacles anticipés ou identifiés : Les employés de la Société peuvent avoir une méconnaissance des obstacles à la participation sociale en lien avec la réalité des personnes handicapées.

Objectifs	Réalisation	Responsable	Indicateurs
Sensibiliser l'ensemble des employés à la <i>Journée internationale des personnes handicapées</i> .	Annonce dans l'intranet de la <i>Journée internationale des personnes handicapées 2016</i> .	Direction de la gestion des talents.	Activité de communication effectuée.
Sensibiliser l'ensemble des employés lors de la <i>Semaine québécoise des personnes handicapées</i> .	Annonce dans l'intranet de la <i>Semaine québécoise des personnes handicapées 2016</i> .	Direction de la gestion des talents.	Activité de communication effectuée.
Rendre accessible aux employés le plan d'action à l'égard des personnes handicapées par le biais de l'intranet.	Annonce dans l'intranet de la mise en œuvre du plan d'action 2016-2017.	Direction de la gestion des talents.	Diffusion du plan d'action dans l'intranet.
Identifier les obstacles à l'intégration des personnes handicapées.	En continu. Identifier les obstacles à l'intégration des personnes handicapées.	Direction de la gestion des talents	Nombre d'obstacles identifiés



RESPONSABLE ET COLLABORATEURS DU PLAN D'ACTION

L'élaboration et la mise en œuvre du plan d'action à l'égard des personnes handicapées ont été faites en collaboration avec les personnes mentionnées ci-dessous:

Responsable du plan d'action à l'égard des personnes handicapées

Anne Carrier
Conseillère principale en ressources humaines
anne.carrier@invest-quebec.com

Collaborateurs

Valérie Gauthier
Directrice des relations de travail
valerie.gauthier@invest-quebec.com

Dany Lagacé
Directrice de la gestion des talents
dany.lagace@invest-quebec.com

Jocelyn Paul
Directeur des ressources matérielles
jocelyn.paul@invest-quebec.com

Danielle Dansereau
Chef d'équipe, communications internes et marketing
danielle.dansereau@invest-quebec.com

APPROBATION ET DIFFUSION DU PLAN D'ACTION

Le plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2016-2017 a été approuvé le 16 mai 2016 par la vice-présidente aux ressources humaines et à l'administration, madame Michèle Perryman, Fellow, CRHA.

Dans une perspective de développement durable, le plan d'action à l'égard des personnes handicapées pour l'année 2016-2017 est accessible à tous les employés d'Investissement Québec par le biais de l'intranet et au grand public par le biais du site Internet de la Société.

MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION

La responsable du plan d'action à l'égard des personnes handicapées fera un suivi trimestriel avec les différents responsables afin d'assurer la mise en place des mesures identifiées et avisera la vice-présidente aux ressources humaines et à l'administration de la progression du plan.



COORDONNÉES POUR JOINDRE UN REPRÉSENTANT DE L'ORGANISATION

Les demandes d'information, les commentaires ou les suggestions sur le plan d'action ou les services offerts par l'organisation aux personnes handicapées peuvent être adressés à madame Anne Carrier au 418-646-5015, ou par courriel à anne.carrier@invest-quebec.com.



1200, ROUTE DE L'ÉGLISE
BUREAU 500 QUÉBEC (QUÉBEC) G1V 5A3

600, RUE DE LA GAUCHETIÈRE OUEST
BUREAU 1500 MONTRÉAL (QUÉBEC) H3B 4L8
1 866 870-0437

INVESTQUEBEC.COM

16 mai 2016